

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :

Dr. Félix MOUMIE

Rubens UM NYOBE

Ernest OUANDIE

Afana OSSENDE

Abel KINGUE

Monseigneur Albert NDONGMO

LE GENOCIDE BAMILEKE,
document témoin versé au dossier de la Plainte
contre Paul BIYA, génocidaire tortionnaire, par la
Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme
devant le Tribunal Pénal International
en novembre 1998 et le Tribunal Pénal Belge
à compétence universelle en janvier 2001.

MESSAGE ELECTRONIQUE reçu le 5 JUIN 2001

Forwarded message from CIKALI <CIKALI@wanadoo.fr> -----

Date: Mon, 4 Jun 2001 01:57:29 +0200

From: CIKALI <CIKALI@wanadoo.fr>

Reply-To: CIKALI <CIKALI@wanadoo.fr>

Subject: histoire du genocide bamileke

To: encyclopedie@303studios.com

De: "josette TCHOUMENI" <jos-ktchoua@wanadoo.fr>

: <cikali@cikali.com>

Objet: Tr: Fwd: Histoire du génocide bamileke sur
www.bamileke.com

Date : dimanche 3 juin 2001 00:55

>Message du 01/06/2001 18:10

>De : Rose DJIANA <djiana@hotmail.com>

>A : <a_noucti@hotmail.com>

>Copie : <gmbateng@hotmail.com>, <geryle@hotmail.com>,
<jos-ktchoua@wanadoo.fr>, <koronj@hotmail.com>, <ludaavics@yahoo.fr>,
<Colette.tiako@wanadoo.fr>, <skuissi@yahoo.com>,
<kallaa2@hotmail.com>

>Objet : Fwd: Histoire du g2nocide bamileke r cupr sur
www.bamileke.com

Histoire du génocide bamileke r cupr sur www.bamileke.com

Date: Fri, 1 Jun 2001 17:19:15 +0200 (CEST)

Campagne militaire Française en Pays Bamileke. Chronique d'un génocide annoncé.

Parmi les grands crimes commis par la France aux quatre coins du globe figure un, sans doute le plus scandaleux, prémédité, planifié et exécuté par le Général de Gaulle au tournant des années 60.

En pleine guerre froide, il n'y a pas de caméra pour filmer, ni de reporters pour écrire. Entre les chaînes montagneuses du pays BAMILEKE, les Chasseurs-bombardiers français se livrent à l'implacable jeu de la mort. Les populations indigènes qu'on massacre ainsi n'ont rien pour se défendre. La situation géographique de la région martyrisée n'arrange fatalement pas les choses.

Le pays BAMILEKE est, à ce moment-là, la seule province camerounaise qui ne partage pas de frontières avec un pays voisin. Il n'y aura pas d'exode vers les frontières, ni de Camps de Réfugiés. Il n'y aura pas de Croix Rouge, ni de Médecins Sans Frontières. Il y a pourtant une sorte d'unanimité et de consensus international sur ce crime.

L'ONU, de laquelle la France tient son mandat de Tutelle, restera étrangement muette. La Grande Bretagne, l'autre Mandataire et Alliée de la Première Guerre Mondiale, est de l'autre côté de la montagne, à un vol d'oiseau de Mbouda et de Dschang. Les va-et-vient des bombardiers français n'ont certainement pas échappé à la vigilance des services secrets de sa Majesté. Son silence est, sans aucun doute, un acte de solidarité occidentale. Le Vatican, dont on connaît la capacité à fustiger les crimes de cette ampleur n'en dira pas un seul mot. Pire, les écoles et collèges missionnaires à l'Ouest du Cameroun ont abrité le corps expéditionnaire français. Il s'agit, peu de gens le savent, de l'un des plus grands génocides de l'histoire de l'Humanité.

Le rayonnement international de la France, qui bénéficie de la Loi du silence de l'ordre blanc mondial, va réussir à étouffer le crime. Aujourd'hui, les jeunes Camerounais sont surpris lorsqu'on leur apprend, de manière anecdotique hélas, l'histoire de cet effroyable drame. Le Général de Gaulle s'est rendu ainsi coupable d'un deuxième génocide:

Le génocide de la Mémoire.

La plupart des Officiers français qui font partie du Corps expéditionnaire sont d'anciens tueurs de la Guerre d'Indochine. Ils ont été recasés au Cameroun, en raison, croit-on savoir, des Accords de Défense Militaire passés entre M. Ahidjo et Charles de Gaulle. Le Cameroun n'est pourtant pas, si l'on se réfère à ces fameux Accords de Défense, sous la menace d'un pays étranger. Le Ministre de la défense de M. Ahidjo, un certain Sadou Daoudou, - dont le nom devrait entrer dans le registre sinistre des criminels de guerre n'aura pas de mal à convaincre son homologue Français Pierre Guillaume. Jacques Foccart, le Rambo français des tropiques, est favorable à l'extermination massive des BAMILEKE, que des rapports des services de la SDECE - dont ceux d'un certain Jean Lambertson présentent comme une dangereuse menace pour les intérêts Français au Cameroun. Sur place, à l'Ouest du pays, dans le champ des opérations, se trouve Andze Tsoungui, ministre aujourd'hui retraité.

Parmi les Officiers du Corps expéditionnaire, figure Max Bardet, Pilote d'hélicoptère. Comme beaucoup d'autres, il a pris une part active aux bombardements. Il a survolé et bombardé, avec une cruauté qu'il n'a jamais niée, le pays BAMILEKE. Voici un témoignage édifiant qu'il a fait en 1988 dans un livre intitulé OK Cargo. Bardet sait très bien de quoi il parle.

Voici sa déclaration:

" En deux ans, de 1962 à 1964, l'armée régulière a complètement ravagé le pays BAMILEKE. Ils ont massacré de 300 000 à 400 000 personnes. Un vrai génocide. Ils ont pratiquement anéanti la race. Sagaies contre armes automatiques, les BAMILEKE n'avaient aucune chance(.)

Les villages avaient été rasés, un peu comme Atilla " Bardet prononce bien les mots génocide,

race anéantie, villages rasés, un peu comme Atila. Ces mots funèbres ne sont pas prononcés par un profane, mais par un militaire, acteur et témoin d'un crime. La comparaison que cet Officier fait avec Atila n'est pas fortuite.

Pour ceux qui connaissent un peu l'histoire triste de ce petit village martyr du Liban, il est même étonnant qu'il ait eu des survivants à l'ouest du Cameroun. Ce témoignage, à lui seul, constitue un élément de preuve dont un Tribunal International devrait un jour tenir compte.

Bardet avance le chiffre de trois à quatre cents mille victimes. Rien qu'en deux ans!!!

Combien y en-a-t-il eu entre 1964 et 1970, date année de la fin de la campagne de pacification "? Combien y en-a-t-il entre 1955 et 1962? C'est pour répondre à cette question que nous enquêtons en ce moment à l'ouest du Cameroun. Les recherches se feront maison par maison, quartier après quartier, et pour cela, la collaboration totale de toute personne résidente en territoire BAMILEKE est indispensable, car il est évident qu'aucune famille BAMILEKE n'a échappé aux massacres.

Constantin Melnik a été, dans les mêmes années 60, un haut responsable de l'Etat Français. Il était conseiller des services secrets de Michel Debré, alors Premier Ministre de France, sous la présidence de Charles de Gaulle. Dans un livre qu'il a publié en 1996 aux Editions Plon, intitulé " La mort était leur mission ", Melnik raconte, page 195, l'épopée sanglante du Corps expéditionnaire français au Cameroun.

" Après la décolonisation orchestrée par le Général de Gaulle, des troubles avaient éclaté au Cameroun. Où se situait, à propos ce putain de pays et quelles étaient son histoire et sa singularité? Une fraction extrémiste regroupant les BAMILEKE s'était soulevée. Selon une tradition africaine qui n'était pas encore relayée par la télévision, des massacres avaient eu lieu, suivis d'une répression où les forces gouvernementales épaulées par des Conseillers militaires français, n'avaient fait preuve d'aucune réserve. Tentés par une aventure africaine, des camarades du Colonel Martineau étaient partis piloter des hélicoptères et ils étaient revenus lourds de récits de cadavres flottant au fil de l'eau ou pourrissant dans la forêt "

Dans ce livre qui a secoué la France par la justesse de son contenu et le franc-parler de son auteur, Melnik, aujourd'hui retraité, reconnaît que les crimes de la France sous le Général de Gaulle, ont inscrit le nom du Président Français en tête sur le tableau des horreurs, très loin devant des personnages aussi ignobles que Staline. Melnik n'était pas n'importe qui. Il a participé à toutes les stratégies d'extermination élaborées par les services secrets Français, et n'ignorait rien des méthodes et de la manière utilisées par le Corps expéditionnaire. Comme Max Bardet, Constantin Melnik dresse un bilan effroyable de ce crime. Des cadavres qui flottent au fil de l'eau ou pourrissent dans la forêt. Le livre de Melnik est un précieux témoignage.

Le Ministre des armées de Charles de Gaulle, Pierre Guillauma, a évoqué cette tragédie en des termes plutôt élogieux. Dans " La Francafrique ", un livre publié aux Editions Stock en Avril 98 par Francois Xavier Verschave, célèbre chercheur Français, voici ce que Mr. Guillauma déclare:

" Foccart a joué un rôle déterminant dans cette affaire. Il a maté la révolte des BAMILEKE avec Ahidjo et les services spéciaux. C'est la première fois qu'une révolte d'une telle ampleur a été écrasée convenablement. Il a été très sage pour ne pas exciter l'armée ".

C'est le ministre des armées qui parle. La postérité appréciera. Y-a-t-il des preuves plus convaincantes que celles, aussi claires, qui sortent de la bouche d'une personnalité de ce rang? Jamais, de mémoire d'homme, on n'a vu un pays qui accepte d'une façon aussi pertinente et triomphaliste la responsabilité d'un désastre. Max Bardet, Constantin Melnik, Pierre Guillauma, Foccard., ont bien reconnu la responsabilité d'ailleurs indiscutable de la France dans ce génocide. Quatre personnages qui forment une chaîne dont le gros maillon de départ n'est autre que Charles de Gaulle, Chef de la France libre, que le Cameroun a pourtant accueilli et aidé en 1940 après sa lourde et cuisante défaite à Dakar.

Au tournant des années 40, Hitler a occupé la France et Pétain est à la collaboration. Charles de Gaulle quitte le pays et se réfugie à Londres d'où, avec l'aide de Winston Churchill, il va prendre la tête d'une force d'expédition qui partira des Côtes de Liverpool, au nord de l'Angleterre, en septembre 1940.

De Gaulle va sillonner les côtes africaines à la recherche de points stratégiques. A la tête de cette armada, il lance une attaque à Dakar, sur les positions stratégiques d'une armée encore fidèle à Pétain. Du 23 au 25 septembre 1940, l'attaque est étouffée dans l'oeuf, l'armada détruite, et de Gaulle a juste le temps de s'enfuir. Aucun pays de la côte ouest Africaine n'est disposé à accueillir le Général dans sa fuite. Sauf le Cameroun. Le 8 octobre 1940, de Gaulle débarque au port de Douala. Sur le quai, Leclerc, alors Colonel, est venu l'accueillir. Avec lui, plusieurs milliers de personnes, qui viennent parfois du fond des campagnes camerounaises. Le visage de de Gaulle s'épanouit subitement. Il dira dans son discours de remerciements :
" Aujourd'hui, la confiance est revenue en moi "

Le long séjour du Général en terre camerounaise sera marqué par une telle hospitalité qu'il décidera d'implanter sa base arrière à Douala. Toute la campagne orchestrée dans la sous région de l'Afrique Centrale sera lancée à partir du Cameroun, qui deviendra ainsi dans ses rêves , et plus tard dans la réalité, la base historique d'où sont parties les campagnes militaires décisives des pays d'Afrique ralliés qui ont permis de libérer la France. Si les patriotes Camerounais, toujours inflexibles lorsqu'il s'agit de Liberté, n'avaient pas consenti à aider de Gaulle à ce moment crucial de l'histoire de la France, nul ne peut dire avec exactitude ce que les Français seraient devenus.

La France doit sa Libération et sa prospérité aux Camerounais. Particulièrement aux BAMILEKE. Voici pourquoi : L'Allemagne a été de tout temps un voisin redoutable pour la France, sorte de cobaye où les Allemands ont expérimenté toutes leurs visées impérialistes. Peu avant l'éclatement de la Première Guerre Mondiale, L'Allemagne a aussi tenté d'étendre son influence en Afrique. Faisant usage d'une grande brutalité, son protectorat s'est rapidement répandu sur les Côtes. Débarqués à Douala, ils condamnent Douala Manga Bell qui s'oppose à leurs méthodes et l'exécutent par pendaison. Il s'agit d'une mise en garde sévère à tout récidiviste. La conquête du Littoral camerounais est une partie de plaisir pour Bismark et ses hommes. Les colons allemands progressent tranquillement et se dirigent vers l'ouest du pays, à coup de travaux forcés. En territoire BAMILEKE, ils seront surpris par la riposte. La résistance des Patriotes est foudroyante. Les méthodes allemandes, pour la première fois en Afrique, enregistrent un cuisant échec. Ils optent pour la ruse qui échoue. C'est alors qu'ils acceptent de négocier. Les Allemands ont compris très vite qu'il est inutile de faire la guerre à un peuple qui fait preuve d'une telle détermination. Les BAMILEKE n'ont pourtant pas une tradition militaire. En 1940, Ils vont mettre cette expérience historique au service de Charles de Gaulle. L'aide ne s'arrêtera pas là. Universellement reconnu pour leur sens légendaire de l'épargne, les BAMILEKE vont mobiliser une forte somme d'argent, l'argent étant le nerf de la guerre qu'ils remettront à titre de prêt au Général contre une reconnaissance de dette que de Gaulle et la France n'ont jamais honorée. Ce bref retour à l'histoire a une valeur pédagogique. Il rétablit une vérité encore une, qu'aucun livre d'histoire au Cameroun n'enseigne.

Logiquement, lorsqu'on a fait preuve d'une telle générosité à l'égard de quelqu'un, on s'attend au moins à un acte de reconnaissance de sa part. Comment de Gaulle a-t-il retourné l'ascenseur? Ecoutez la réponse de Francois Xavier Verschave, extrait de La Francafrrique, dont il est l'auteur " Foccart expédie au Cameroun une véritable armée :

Cinq bataillons, un escadron blindé, des Chasseurs bombardiers T26. A sa tête, un vétéran de guerre d'Indochine et d'Algérie, le Général Max Brillant, surnommé " le Viking ". En Extrême-Orient, ce colosse blond a commandé durant deux ans la 22e RIC, les Casseurs de Viets. (.) Le Général Brillant se pose en rouleau-compresseur, et le Colonel Lambertson en stratège. (.) La lutte anti-guerilla menée par les Commandos coloniaux est d'une brutalité inouïe. Vagues d'hélicoptères, Napalm. C'est une préfiguration de la guerre du Vietnam que se

jouent les vétérans d'Indochine. Leur rage est d'autant plus grande que sur plusieurs fronts ils remportent des succès ponctuels. "

Les massacres de l'armée française en pays BAMILEKE ont toujours fasciné Verschave. Président de Survie, une ONG française humaniste, il s'est rendu au Cameroun pour enquêter et chercher à comprendre. Dans le No 135 de l'hebdomadaire Camerounais Mutations publié le 23 juillet 1998, Verschave tire cette conclusion à la page 5 :

" Ce qui m'a le plus frappé au cours de mon enquête, c'est que ces faits macabres suscitent encore une telle terreur que tous mes interlocuteurs camerounais en étaient comme stupéfiés. Ils m'ont dit qu'il s'agissait de quelque chose d'explosif, et qu'eux-mêmes avaient du mal à entreprendre une démarche à caractère historique et scientifique sur ces carnages de l'armée française. Dès lors, je me suis dit que si 40 ans après il y a encore une telle terreur, on peut être certain qu'il s'est passé quelque chose de terrible. (.)

Les Camerounais sont en droit de savoir ce qui s'est passé et davantage ce qui se passe. Il leur revient de définir l'urgence ou non d'une telle démarche "

Verschave vit à Paris et ses travaux sur ce génocide pourraient constituer une base de ressources déterminante.

Malgré la gravité de ce crime telle que décrite par ses auteurs et des observateurs avertis, la conspiration du silence est flagrante. Le génocide du peuple BAMILEKE est le seul qui échappe étrangement au registre des horreurs qui ont marqué l'histoire de l'Humanité. Les Juifs, les Arméniens, les Kurdes, les Tutsi ont eu droit à une reconnaissance internationale et/ou à un Tribunal Pénal. Une analyse, même superficielle des phénomènes historiques, permet de comprendre à quel point les BAMILEKE ont été martyrisés. Dispersés aujourd'hui entre les montagnes de l'Ouest du Cameroun, ils font partie de la Grande famille africaine qui a connu 4 siècles d'esclavage, suivis d'une tentative de lavage de cerveau par les conquêtes religieuses (qui a heureusement échoué en pays BAMILEKE), et de plusieurs décennies de colonisation. Aucun peuple en Afrique n'a aussi souffert que les BAMILEKE, face à une puissance militaire occidentale.

Il y a les Algériens certes. Mais eux au moins furent soutenus et aidés par leurs frères arabes des pays maghrébins et Moyen-Orientaux, et par une grande partie de l'opinion française. En Algérie, l'armée française était en guerre contre une Nation qui se défendait avec des moyens certes limités, mais appropriés. Le Parlement français vient d'ailleurs de voter un texte qui pour la première fois reconnaît le terme " guerre " dans la campagne française en Algérie. Les BAMILEKE ont-ils bénéficié ne fut-ce que d'un centième du soutien semblable à celui dont ont bénéficié les Algériens ? Les Français n'ont-ils pas eu le loisir d'exterminer un peuple indigène sans défense au fond de l'Afrique Equatoriale sans que le monde entende le moindre bruit ?

L'opinion française considère toujours le Général de Gaulle comme le plus grand héros français de tous les temps. Que cet homme que les Camerounais et les BAMILEKE ont pourtant accueilli et aidé dans ses moments difficiles - se soit rendu coupable d'un tel crime augmente notre révolte, et montre à quel point les Français peuvent être ingrats. Comme tous les peuples de la terre, les BAMILEKE ont aspiré légitimement à la liberté, au droit de disposer eux-mêmes de leur propre destin, qui est un droit inné et inaliénable, comme défini dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et dans tous les Traités Internationaux. Les BAMILEKE ont souhaité un Cameroun fort, uni, prospère. Pour cette cause somme toute légitime, une frange de Patriotes inflexibles s'est soulevée contre une force d'occupation, exactement comme les Français contre les forces du IIIe Reich. Ceci a-t-il donné le droit au Général de Gaulle de dépêcher des chasseurs bombardiers contre un peuple qui savait à peine ce que c'est qu'une arme à feu, et dont la majorité n'était que des enfants, des femmes et des vieillards? Pourquoi les Français ont-ils toujours nourri une telle haine à l'égard des BAMILEKE ?

Pour comprendre les raisons, il est conseillé de se référer à Jean Lamberton, tristement célèbre doctrinaire du gaullisme criminel, qui dans un article intitulé " Les BAMILEKE dans le Cameroun d'aujourd'hui " publié dans une revue des stratèges Français en mars 1963, déclarait : " Les BAMILEKE sont une minorité ethnique qui représente un caillou bien gênant dans la chaussure de la France " On n'en dira pas plus. Voyons ! Les BAMILEKE sont-ils une minorité ethnique au Cameroun comme le décrit Lamberton ? Cette volonté irresponsable de travestir la vérité, diffusée grâce à une littérature de haine bien structurée, s'inscrivait dans l'optique annoncée de ces massacres. La campagne militaire avait donc un but précis : Ecraser les Bamileke pour que les survivants ne constituent plus qu'une minorité ethnique, incapable de troubler le sommeil de la Mère-Patrie. Le temps a prouvé comment Lamberton s'est trompé. Oui, il est aisé de le prouver, les BAMILEKE ont toujours gêné la France. Dans leur rêve de devenir une puissance planétaire, les Français ont fait usage de tous les artifices pour empêcher l'émergence des bourgeoisies autochtones dans les pays d'Afrique placés sous leur Tutelle par la Société des Nations. De tous les 14 pays de la zone franc qui restent aujourd'hui, et sans lesquelles les Français ne seraient rien, 13 sont dominés économiquement par la France. D'Abidjan à Dakar, de Libreville à Conakry, de Brazzaville à Bangui, de Djamena à Bamako etc., la France rayonne.

Boulangeries, épiceries, échoppes, bars etc., sont entre des mains françaises, de même que les centres commerciaux, et l'import-export. Le Cameroun échappe à la règle. Grâce aux BAMILEKE, dont le flair en affaires a fasciné tant le monde entier, les Français ont échoué dans leur tentative d'étendre leur impérialisme économique sur le Cameroun. Et les Français ne comprennent toujours pas comment un peuple sauvage, qui découvre à peine ce qu'est une route bitumée, ait développé un tel sens des affaires.

Le Colonel Lamberton a donc raison lorsqu'il parle de caillou gênant. L'extermination des BAMILEKE dans ce cas doit être comprise comme une façon bien française, lâche et criminelle, d'effacer un adversaire économique. Et la rébellion un prétexte. Mongo Beti ne cesse de le dire depuis 40 ans, l'écroulement de l'influence française au Cameroun supposait la fin de son impérialisme dans toute la sous région de l'Afrique Centrale, et une grande partie de ses ouvrages y sont consacrés. Le prétexte de la rébellion pour exterminer un peuple est une pratique bien ancienne. Dans le projet de loi relatif à la reconnaissance du génocide arménien en 1915, débattu et adopté au Parlement français le 29 mai 1998, voici un paragraphe éloquent : " Le gouvernement Ottoman exploite le début d'un mouvement révolutionnaire arménien pour accréditer la thèse d'une insurrection des Arméniens Ottomans et l'existence d'un mouvement insurrectionnel, alors que les réactions d'autodéfense, très limitées des Arméniens, démontrent le contraire ".

Dans leur campagne d'extermination, M. Ahidjo et de Gaulle ont réussi à faire admettre qu'ils étaient en lutte contre des maquisards, des pilleurs, des violeurs. De tout cela, il n'en était rien. Momo Paul, assassiné en 1960, son ami Kamdem-Ninyim, Roi Baham , qu'Ahidjo n'a pu corrompre, et surtout Ernest Ouandie, Nationaliste intransigeant, étaient avant tout des Patriotes implacables. Ont-ils tué d'autres BAMILEKE comme on a tenté de l'insinuer pour les discréditer ? Il est possible. Mais alors ! Les Français et le Général de Gaulle n'ont-ils pas tué et brûlé leurs concitoyens qui étaient soupçonnés de collaboration avec l'Allemagne ? Et le prétexte de la rébellion donnait-il le droit à la France de larguer des bombes chimiques sur des populations innocentes ?

Les BAMILEKE ne doivent, en aucun jour, oublier d'honorer la Mémoire de leurs martyrs. Une Mémoire qui doit rester vivante et vivifiée sans cesse, et qui doit alimenter le désir de survie des générations de demain. Depuis 40 ans, la France et les gouvernements camerounais successifs, y compris celui au pouvoir aujourd'hui, ont réussi à discréditer tous les repères qui auraient pu permettre à la génération actuelle de prendre conscience. Le plus efficace des moyens d'étouffement et de discrédit a été une technique chère aussi bien aux Français qu'aux gouvernements camerounais :

La CENSURE. Les livres d'histoire au Cameroun sont pleins de petites banalités. Ecrits presque tous sous l'oeil vigilant des censeurs français, il n'y a nulle trace de l'intervention militaire du Général de Gaulle. La France y est toujours présentée en Mère-Patrie, et de Gaulle en bienfaiteur. Ils ont appris à nos parents à chanter la Marseillaise, et les petits élèves des écoles primaires du Cameroun peuvent vous dire où se trouve le Boulevard des Champs Elysées à Paris. Les places publiques de Douala et de Yaoundé sont truffées de monuments édifiés à la mémoire des bourreaux. Nos rues leur sont dédiées. Cette capacité légendaire pour un bourreau de réussir à se faire accepter comme un bienfaiteur est unique dans l'Histoire. Jean Rostand disait " On tue un homme, on est assassin. On tue des millions d'hommes, on est conquérant. On les tue tous, on est un dieu "

Cette métaphore s'applique parfaitement à la France. Francois Xavier Verschave a déclaré dans un No de Mutations déjà cité qu'il revient aux BAMILEKE et aux Camerounais de définir ou non l'urgence d'une démarche, car il faut l'avouer, il y a urgence, d'autant plus que les Français comptent sur l'usure du temps. Et pourtant, dans une allocution prononcée à Vienne en janvier 1984, le Président Mitterrand a déclaré :

« Il n'est pas possible d'effacer les traces d'un génocide qui vous a frappé. Cela doit être inscrit dans la mémoire des hommes et ce sacrifice doit servir d'enseignement aux jeunes en même temps que la volonté de survivre afin que l'on sache, à travers le temps, que ce peuple n'appartient pas au passé, qu'il est bien du présent et qu'il a un avenir ". (C'est nous qui soulignons)

Malgré la certitude qui caractérise ce génocide, il y a un certain nombre d'éléments que seuls les Français peuvent fournir : Les rapports de missions de leurs Officiers. Il existe un seul moyen crédible à la France pour prouver sa bonne foi : OUVRIER SES ARCHIVES et RECONNAITRE CE GENOCIDE. L'accès à ces archives permettra d'identifier la plupart des charniers qui restent inconnus. La reconnaissance d'un crime est un acte qui honore le bourreau. Voici la teneur du message de René Rouquet, Parlementaire français, à ses homologues le 26 mai 1998 : " Reconnaître l'existence d'un génocide s'impose à tous, car un tel forfait interpelle l'humanité dans son ensemble. Nier son existence atteint directement les survivants, insulte la mémoire des victimes et les assassine une seconde fois. Nier l'existence d'un génocide banalise l'horreur (.) Le devoir de mémoire et la lutte contre l'oubli s'imposent donc à chacun, aux survivants de la tragédie comme à ceux qui les côtoient, afin que ces actes barbares ne soient pas ignorés ou niés. On sait aujourd'hui qu'il est impossible d'entamer un travail de deuil sans que justice soit rendue et que les coupables soient punis, ou tout au moins désignés quand il est trop tard pour les sanctionner. Le dernier est un assassinat de la mémoire " (C'est nous qui soulignons)

Il n'y a rien à ajouter à cette déclaration. Il faut simplement espérer que ces bonnes intentions, qui ont soutenu la reconnaissance du drame arménien, soit applicables aux massacres en pays BAMILEKE.

Plusieurs pays, y compris les Etats Unis et le Vatican, ont reconnu leurs responsabilités dans les crimes qu'ils ont commis à travers l'histoire. La reconnaissance d'une faute, quelle que soit sa gravité, ouvre la porte au compromis. L'ancien Secrétaire d'Etat Américain Mac Namara est allé demander pardon aux Vietnamiens. Les Allemands ont reconnu leurs crimes commis en Pologne et un peu partout en Europe. Le Vatican, par la voix du Pape, vient de demander pardon, dans un discours pathétique pour toutes les atrocités de l'Eglise Catholique. Les Japonais ont imploré le pardon de la Chine. Le Parlement français, en 3 ans, a posé 2 actes successifs : Le terme Génocide a été retenu pour qualifier les crimes de la Turquie en Arménie, et le terme Guerre pour qualifier la campagne militaire française en Algérie. Mais les crimes contre les BAMILEKE ne sont pas à l'ordre du jour. Du moins pas encore. Les Français chercheront-ils à nier des faits aussi évidents ? Ce ne serait pas étrange. Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la Paix, disait ceci :

Au XXe siècle, le génocide demeure un fléau frappant l'humanité de manière récurrente. Le terrible holocauste des Juifs a été une des plus effroyables violations des droits de la personne et des peuples. Au procès de Nuremberg, les responsables ont été jugés et condamnés. Mais

combien d'autres génocides restent impunis ? les responsables s'efforcent de nier leur culpabilité et prétendent à l'impunité. Or le génocide est un crime contre l'humanité dont la condamnation doit être universelle. Le temps ne diminue en rien la responsabilité de ses auteurs et il n'y a pas de péremption pour un tel crime ". (C'est nous qui soulignons)
Cette publication vise à briser le silence qui entoure tragiquement ce génocide, et à appeler tous les patriotes qui détiennent une parcelle d'information sur ce drame, aussi petite soit-elle, à la livrer, pour la postérité. Elle appelle à la concertation, à un travail collectif et organisé, dirigé par une structure centrale consensuelle. Depuis quelques années, des recherches isolées ont été entreprises dans certains villages BAMILEKE. Certaines chefferies ont organisé des funérailles à la mémoire des victimes à une échelle réduite. La concertation rendrait ces démarches plus efficaces et plus crédibles. Cette publication est également un appel pour une Conférence Internationale sur ce génocide, sur laquelle un groupe de patriotes travaillent en ce moment à Londres.

Pourquoi une Conférence Internationale ? Elle permettra de donner un impact mondial à la démarche, et brisera l'isolement des recherches menées par des volontés individuelles. A propos de cette conférence internationale, voici les avis de deux grands intellectuels, les Professeurs Jean-Louis Dongmo et Mongo Beti. Répondant à la lettre d'invitation pour cette conférence, le Pr Dongmo a écrit " En m'excusant du léger retard mis à vous répondre, je voudrais par la présente, d'abord vous remercier de m'avoir invité à participer au colloque de Londres sur le génocide BAMILEKE, et vous dire que je suis tout à fait intéressé à prendre part à ces assises. En effet, il s'agit d'un problème qui me préoccupe depuis longtemps, et je suis content de savoir que l'occasion va m'être donnée d'en discuter avec d'autres personnes, et surtout de lui faire acquérir aux yeux du monde l'importance qu'il mérite " (C'est nous qui soulignons)

Le Pr Dongmo est Doyen de la Faculté des Arts, Lettres, et Sciences Humaines. Mongo Beti, qu'on ne présente plus, répondant à la même invitation, a écrit " Bien sûr, je participerai volontiers à la manifestation que vous envisagez d'organiser. Le génocide dont les BAMILEKE ont été victimes fait de moins en moins l'objet d'un doute. Voyez par exemple le livre de Verschave "La FrancAfrique". Ce qui manque, ce sont les chiffres. Il y a probablement des centaines de milliers de morts. Nous avons un devoir de mémoire sur cet épisode tragique de notre histoire nationale. Vous avez ma totale approbation " (C'est nous qui soulignons)

Plusieurs chercheurs et Historiens Occidentaux sont également intéressés par cette Conférence.

Depuis des années, un grand philosophe camerounais, le Pr Sindjoun Pokam, défend une thèse qui ne relève plus seulement des revendications intellectuelles. **DES FUNERAILLES COLLECTIVES ORGANISEES A LA MEMOIRE DES VICTIMES DE CE GENOCIDE.**

Les revendications du Pr.Sindjoun sont fondées, légitimes, et voici pourquoi : Dans la civilisation BAMILEKE, lorsqu'on perd un membre de la famille, on porte son deuil et on organise ses funérailles. Les funérailles sont, chez les BAMILEKE, le dernier rempart qui résiste farouchement aux assauts aliénants et dévastateurs des apports extérieurs. Une communauté, quelle que soit son degré de développement, a besoin de repères. Dans les moeurs BAMILEKE les plus ancrées, les vivants entretiennent avec leurs morts tout un faisceau de relations, d'obligations constituées de rites divers.

Ce sont ces rites qui garantissent la cohésion, la morale, l'ordre social et la survie du groupe. Une communauté ne peut ignorer cela sans voir son tissu social se disloquer en lambeaux. Les funérailles sont cette vigilance qui rappelle à chaque peuple son devoir envers les morts. Les revendications du Pr. Sindjoun ont un fondement à la fois historique et culturel. Un grand nombre de BAMILEKE de tous les âges et de toutes les couches sociales commencent à découvrir et à comprendre le bien-fondé de ces funérailles. Depuis 3 ans déjà, quelques associations travaillent dans cette perspective sur place au Cameroun. Parmi elles, " Binam

21e Siècle ", que dirigent le Pr. Nimangue, Ti-Hemadeu et l'ingénieur Djouteu Dieudonne et qui travaille avec les Rois BAMILEKE " Poola'a " qui est à la pointe de ce combat, et des personnalités politiques de premier plan comme M. Albert Dzungang, Dr Njapom Paul, Me Mbami Augustin, ou même Jean Michel Nintcheu ... L'autre but de cette publication est de susciter un débat général sur cette question fondamentale. Les BAMILEKE restent un peuple en deuil, et le temps ne fera rien à l'affaire. Chaque fille ou fils BAMILEKE porte en lui ou en elle une part de malédiction.

Les massacres de la France doivent faire l'objet d'un débat national et devraient désormais conditionner et déterminer le type de rapports que les BAMILEKE, grand réservoir électoral, doivent entretenir avec les Hommes politiques. Et ce débat doit commencer, dès aujourd'hui, par l'Assemblée Nationale. Les instruments juridiques internationaux offrent aux Députés camerounais des armes d'une très grande efficacité. Il leur suffira de s'appuyer dessus. En 1948, l'Assemblée Générale des Nations-Unies adoptait une convention proscrivant la pratique du génocide.

L'article 1er stipule : " Sont caractéristiques du génocide des actes commis dans l'intention de détruire tout ou partie d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux.

Article 2 : " Les actes visés peuvent être le meurtre des membres du groupe, les atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe, la soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique, totale ou partielle, les mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ou le transfert forcé d'enfants d'un groupe à un autre groupe "

Article 3 : " Le crime de génocide recouvre non seulement la mise en oeuvre du génocide, mais aussi toute tentative de le réaliser ainsi que la complicité ou l'incitation à la perpétrer "

Article 4 : " Toutes personnes s'étant rendues coupables de ce crime doivent être punies, quel que soit le degré de leur implication " dirigeants constitutionnellement responsables" agents publics de l'Etat et personnes privées.

Article 7 : " Les personnes accusées de génocide sont jugées par un tribunal compétent de l'Etat, sur le territoire duquel le génocide a été commis ou par un tribunal international "

Les Parlementaires camerounais qui débattent actuellement des lois à l'hémicycle à Yaoundé ont ici une occasion d'entrer dans l'histoire. Ce débat parlementaire doit intégrer cinq éléments vitaux :

1.. La création d'une commission d'enquête parlementaire sur ce génocide, y compris sur les massacres commis en pays Bassa.

2.. L'inscription au programme dans les manuels d'histoire de cette période tragique de l'histoire du Cameroun

3.. L'interpellation officielle de la France pour l'ouverture de ses archives

4.. La demande d'ouverture des archives camerounaises avec appel aux témoins et leur audition

5.. L'amendement d'une loi relative à l'édification d'un monument à la mémoire des victimes de ce génocide et autorisant le deuil.

Les Présidents des groupes parlementaires des différentes formations politiques siégeant à l'Assemblée Nationale camerounaise sont directement interpellés et doivent prendre des dispositions nécessaires afin que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine rentrée parlementaire.

Il s'agit particulièrement du RDPC, du SDF, de l'UNDP, et de l'UPC. Chacun de ces groupes a reçu ou recevra une requête dans ce sens. Compte tenu de la sensibilité de la question, certains Députés vont chercher à se dérober et à esquiver le sujet. Il se trouvera certainement des Parlementaires courageux pour briser le signe indien. Et l'histoire retiendra. Chaque BAMILEKE, quelle que soit sa condition sociale, où qu'il se trouve, doit intégrer cette question dans sa façon de regarder le Cameroun. Au fait, le progrès et la prospérité du Cameroun sont assujettis à ce problème qui doit libérer le Cameroun, mentalement, psychologiquement et politiquement parlant.

Ce document n'a pas pour intention de réveiller les vieux démons du tribalisme sur lequel les gouvernements camerounais successifs ont misé pour régner depuis 40 ans. Il ne donne pas l'occasion à quiconque de l'évoquer pour l'exploiter à des fins criminelles. Il le condamne. Il ne s'adresse pas aux Français en tant que peuple, mais à son gouvernement.

L'évocation de la responsabilité directe du Général de Gaulle n'est pas une atteinte à la Mémoire historique du peuple français. Les informations sur certaines questions sensibles, tel que l'emplacement des charniers en pays BAMILEKE, ne sont pas publiées ici pour des raisons évidentes.

Ce document est public. Sa diffusion et son exploitation n'ont pas besoin d'autorisation. Ses éventuels lecteurs peuvent le diffuser autant que possible. Il n'a pas la prétention d'avoir fait une découverte. Il est ouvert à toutes les critiques, d'où qu'elles viennent. Si vous souhaitez être tenu régulièrement au courant de l'évolution des recherches, si vous avez une contribution intellectuelle, matérielle ou un témoignage à faire, écrivez à l'une des adresses ci-dessous.

Si vous êtes intéressés par la Conférence Internationale de Londres, écrivez à l'adresse appropriée. Le travail qui commence maintenant ira à son terme. Peu importe la durée. Il donnera au moins aux générations futures des repères.

Afin que nul n'en ignore,

Brice Nitcheu

Londres, le 17 Aout 2000

Contacts :

Brice Nitcheu

Président de la Coordination Internationale de Poola'a

99, Gurney Close

London Barking

IG11 8JY

United Kingdom

Tel. : 00 44 208 594 8258

00 44 771 816 8198

Email : bnitcheu@yahoo.co.uk=20

SECRETARIAT DE LA DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR EN FRANCE

85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS

tél/fax : (+33) 143.258.050.

site internet : <http://africa.smol.org>